

L'OREF Alsace a retenu...

... pour alimenter la réflexion sur l'évolution des métiers et des qualifications et sur la relation Emploi-Formation.



Prospective des métiers de l'intérim

Vers quels secteurs professionnels ou métiers les salariés intérimaires peuvent-ils se diriger au regard des évolutions du marché du travail ?

► L'intérim représente 2,5% de l'emploi salarié en France. Ce secteur est marqué par de récentes mutations : densification du réseau, spécialisation des agences, enrichissement des services et regroupements d'entreprises qui ont donné lieu à la constitution de majors.

► L'étude a rassemblé 80 % des métiers occupés par les salariés intérimaires dans 4 groupes aux caractéristiques et aux évolutions communes. L'étude propose des parcours « envisageables » de secteur à secteur, de métier à métier en identifiant pour chacun les besoins de formation éventuels.

Enjeux : la diversification des fonctions exercées ou encore, l'augmentation de l'autonomie dans l'exercice d'un métier.

► L'étude permet aussi de dégager un ensemble de compétences transversales qui pourrait servir à l'élaboration d'un certificat de qualification intérimaire basé sur les activités (préparer un poste de travail, passer le relais à d'autres professionnels, réagir de façon adaptée en cas d'incident...) et les aptitudes (rigueur, attention sélective, assurer une maintenance de premier niveau...) les plus fréquentes.

Source : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle - 2011

[Le rapport](#) / [La synthèse](#)



Les effets de la formation professionnelle sur l'insertion professionnelle des intérimaires

Une étude annuelle pour mesurer l'impact des dispositifs de formation du travail temporaire sur le parcours professionnel des intérimaires.

► Entre juin 2009 et juillet 2010, les résultats de l'étude montrent une hausse de l'insertion professionnelle des intérimaires 6 mois après leur formation. Globalement, les intérimaires estiment que la formation leur a facilité l'accès à l'emploi.

► **Après un contrat de professionnalisation** (formation de 6 à 24 mois plutôt suivie par des jeunes), le nombre de bénéficiaires qui sont en emploi au moment de l'enquête est de 76% après leur formation (il avait chuté l'année précédente et atteignait 59%). Même si le taux d'emploi est identique pour les jeunes et les seniors, les seniors restent davantage intérimaires. Le contrat de professionnalisation a permis d'améliorer davantage la densité d'emploi (durée travaillée durant les 6 mois qui ont suivi la formation) d'abord des femmes puis des jeunes.

► **Après un congé de développement professionnel intérimaire** (formation de 175-450 heures ayant pour finalité l'accès à des missions de travail plus qualifiées, plutôt suivie par des agents de faible qualification), le nombre d'intérimaires en emploi est de 74%.

► **idem après un congé individuel de formation** (il atteint même 76% pour les intérimaires de niveau V).

Source : FAF.TT (Fonds d'assurance formation pour le travail temporaire – 2011)

[L'étude](#)



L'évolution des métiers depuis 25 ans

L'augmentation de l'emploi depuis le début des années 80 s'inscrit dans un environnement économique et social en mutation.

► Un contexte marqué par plusieurs phénomènes : tertiarisation de l'économie, désindustrialisation, évolution des normes de qualification et développement des formes particulières d'emploi.

► **Les métiers du tertiaire** sont ceux qui ont contribué le plus à la croissance de l'emploi et représentent aujourd'hui 76% de l'emploi (65% en 1980). On notera :

- une évolution structurelle avec davantage de métiers de cadres et de professions intermédiaires, mais aussi des emplois non qualifiés (agents d'entretien, ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets notamment).
- les métiers de la **santé et de l'action sociale, culturelle et sportive** ont contribué le plus à la croissance des métiers du tertiaire.

- Des effectifs plus nombreux dans les métiers des **services aux particuliers et aux collectivités**, de la gestion et administration des entreprises (surtout les professions administratives, comptables et financières et malgré le nombre de secrétaires en baisse)

► **Les métiers de l'industrie** ont connu une forte baisse de l'emploi malgré l'augmentation des emplois les plus qualifiés. Les métiers de l'industrie ne représentent plus que 13% de l'emploi (contre 18% il y a vingt cinq ans). On notera

- davantage de métiers d'ingénieurs et cadres techniques et moins d'ouvriers non qualifiés (baisse de plus de 50% durant les années 1980 jusqu'au milieu des années 90 puis au début des années 2000)
- une stabilité des qualifications dans les métiers de techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés.
- une réduction importante dans les domaines professionnels des matériaux souples, bois, industries graphiques, mécanique et travail des métaux.
- seuls les métiers du domaine des **industries de process et de la maintenance** ont connu une augmentation d'ouvriers qualifiés. En cause, la mécanisation, et la complexification des méthodes de production ainsi que le développement des démarches « qualité » au courant des années 90.

Malgré leur déclin, ces métiers offrent encore de nombreux emplois. De plus, la désindustrialisation a davantage impacté l'emploi des établissements industriels que celui des métiers industriels (une baisse de 22% des effectifs des établissements industriels mais une baisse de 15% seulement pour les métiers industriels).

Une grande part de la perte d'emplois dans ce secteur résulte du phénomène de sous-traitance et d'externalisation qui a conduit les établissements à se recentrer sur leur cœur de métiers aux dépens des métiers les moins qualifiés. 36% des métiers industriels (c'est-à-dire en rapport avec la conception, la réalisation d'un produit ou la maintenance de machines) sont exercés au sein d'établissements non industriels, contre 26% il y a 25 ans)

► **Les Métiers de l'agriculture** sont ceux qui ont perdu le plus d'emplois : près de la moitié. Ils représentent néanmoins encore 5% de l'emploi dans la moitié des régions de France. On notera :

- une baisse du nombre d'agriculteurs et d'éleveurs indépendants.
- une augmentation des effectifs de techniciens et de cadres de l'agriculture qui s'explique par la concentration des exploitations.

► **Les Métiers du bâtiment** : stabilité des effectifs et augmentation du niveau de qualification. Ces métiers représentent 7% de l'emploi total.

Autres évolutions constatées :

► Toutes ces mutations se sont globalement accompagnées d'une **hausse globale du niveau de diplôme**.

► **La place des jeunes, des seniors et des femmes :**

- Les **femmes** sont plus nombreuses en emploi surtout dans les métiers qualifiés (elles occupent 47% des emplois en 2007-2009 contre 41% il y a 25 ans), notamment dans les métiers du tertiaire et dans les professions de niveau intermédiaire ou cadre. Néanmoins, l'emploi féminin reste encore très concentré dans certains métiers (coiffeur, aide-soignant, aide à domicile).
- Des **seniors** plus nombreux dans certains métiers (dirigeants d'entreprise, agriculteurs, employés de maison, aides à domicile et ménagères, assistantes maternelles, métiers de la fonction publique, techniciens des banques et assurances)
- Des **jeunes** plus nombreux dans les professions de l'action culturelle, sportive et surveillants, ainsi que dans les postes d'ingénieurs et cadres de l'informatique. Ils connaissent aussi des situations de **cumul formation et emploi** plus fréquentes (études longues avec des périodes de stages, jobs d'étudiant, apprentissage et alternance)

► le **salarial** reste la norme et a même augmenté. Néanmoins, les formes particulières d'emploi ont constitué des facteurs d'ajustement du volume d'emploi en période de ralentissement économique. Parmi celles-ci, l'**intérim** s'est concentré dans les métiers d'ouvriers non qualifiés de l'industrie et les contrats **à durée déterminée**, stages et contrats aidés, dans les métiers du tertiaire. Quant au **temps partiel**, il s'est surtout développé dans les métiers du tertiaire (92%)

Source :

DARES Analyses n°066 – septembre 2011

[L'Analyse](#)

[Les portraits statistiques de branche](#)



Contrat de Projets Etat-Région
2007-2013



OREF ♦ Maison de la Région ♦ 1, place Adrien Zeller ♦ BP 91006 ♦ 67070 STRASBOURG Cedex
tél : 03 88 15 69 50 ♦ www.oref-alsace.org

